

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME CINQUIÈME

---

1886

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

LVII<sup>e</sup> SÉANCE. — 31 Juillet 1886

Présidence de M. CORNEVIN, vice-président

Le procès verbal de la présente séance est lu et adopté.

## CORRESPONDANCE

La Société a reçu une invitation à prendre part à l'exposition universelle de 1889 qui, comme celle de 1878, comprendra une section des sciences anthropologiques; cette invitation est signée de MM. Letourneau, Mathias Daval et de Mortillet.

M. Lacassagne approuve sans réserve l'idée d'organiser une exposition d'anthropologie et croit que notre Société doit se préparer dès maintenant à y participer; mais comme il s'agit là d'une exposition nationale, il désirerait que la direction n'en fût pas accaparée par l'école parisienne, et qu'une large place fût faite aux sociétés de province.

M. Gayet pense qu'il ne faut promettre notre concours qu'autant que nous serons assurés d'une organisation régulière qui nous garantisse la place qui nous est due.

M. le Président clôt l'incident en disant qu'on écrira aux signataires de la circulaire en cause dans le sens des observations qui viennent d'être faites.

## OUVRAGES OFFERTS

*Bulletin hebdomadaire de statistique municipale de Paris*, nos 25, 27, 28, 29.

*Bulletin de la Société géologique de France*, 3<sup>e</sup> série, t. XIII. Paris, 1885 à 1886.

*Ibid.*, 3<sup>e</sup> série, t. XIV. Paris, 1885 à 1886.

*Société languedocienne de géographie*, t. IX, 2<sup>e</sup> trimestre 1886 Montpellier, 1886.

*Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, t. X, n° 3, 3<sup>e</sup> trimestre 1886. Marseille, 1886.

*Bulletin de la Société de Borda, Duv.*, 11<sup>e</sup> année, 1886, 2<sup>e</sup> trimestre, Dax, 1886.

*Tableaux mensuels de statistique municipale de la ville de Paris*, année 1885, Paris 1886.

*Ibid.*, février 1886, Paris, 1886.

*Atti della reale Accademia dei Lincei*, anno CCLXXXIII, 1885-86, serie quarta, vol. II, fascicoli 12, 13 et 14, Roma, 1886.

*Studies from the Biological Laboratory*, vol. III, n° 7, Murray, 1886.

*Bullettino di paleontologia italiana*, série 2, t. II, année XII, nos 5 et 6, Parma, 1886.

Discours prononcé par René Goblet le samedi 1<sup>er</sup> mai 1886 à la Sorbonne, Paris, 1886.

*Vocabulary of the Waitshum'ni Dialect of the Kar'ra Language*, par le Dr P. Hoffmann.

*Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg i. Pr.*, Königsberg, 1886.

*Geological Survey*, 1883-1884, Washington, 1885.

*Société de géographie de Paris*, nos 13 et 14, Paris, 1886.

*Financial Department-Statistics-Darjeeling*, the 30 April 1885, Resolution.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. IX, 2<sup>e</sup> fascicule, février-mai, 1886.

#### COMMUNICATIONS

### COMPOSITION CHIMIQUE DIFFÉRENTIELLE DES OS FOSSILES ET DES OS D'ANIMAUX ACTUELS

PAR M. LE D<sup>r</sup> CHARVET

D'après quelques expériences, M. Charvet est porté à croire que les os fossiles sont beaucoup plus riches en fluat de chaux que les os actuels ; mais avant de s'engager plus avant dans ces recherches, il ne serait pas fâché de recevoir l'avis ou les conseils des membres de la Société sur la question.

M. Lacassagne dit que la question posée par M. Charvet est intéressante au double point de vue de la physiologie et de la médecine légale, mais pour que la solution soit inattaquable, il faut démontrer d'abord que les influences chimiques extérieures n'ont pu produire sur les os fossiles les

différences observées dans leur composition ; il est fréquent, en effet, surtout en temps d'épidémies, de recouvrir les cadavres de diverses substances actives telles que chaux, pétrole, etc., qui peuvent altérer les os ; dans le cas de crémation, ceux-ci ont perdu complètement leurs caractères chimiques, alors qu'ils ont souvent conservé intégralement leur forme et leur texture.

M. Péteaux pense que pour démontrer rigoureusement que les os ont subi dans leur constitution chimique la modification indignée par M. Charvet, il faut faire des analyses quantitatives sur des os semblables fossiles et actuels. A priori il est peu disposé à admettre pareille modification, car il est certain que les os de nos animaux d'aujourd'hui sont loin d'avoir perdu leur fluorure de calcium, on peut en juger par le dégagement d'acide fluorhydrique qu'ils donnent dans la préparation du superphosphate de chaux.

M. le Président dit que dans les analyses de ce genre il faut en outre tenir grand compte de l'âge et de la race des individus auxquels ont appartenu les os analysés ; par exemple le fluat de chaux est plus abondant chez les chevaux adultes que chez les jeunes ; il l'est plus aussi chez les chevaux anglais que chez les chevaux d'autres races.

M. Charvet remercie la Société et dit qu'il s'inspirera, dans la poursuite de ses expériences, des idées qu'on vient d'émettre.

#### OBSERVATIONS SUR UNE TÊTE MOMIFIÉE D'INDIEN JIVARO

PAR M. ERNEST CHANTRE

Certaines tribus sauvages des rives du Marañon, aux confins du Pérou et de la République de l'Équateur, ont attiré l'attention, seulement dans ces dernières années, sur leurs mœurs singulières, principalement sur la coutume curieuse qu'elles ont de conserver comme trophées de victoire les têtes des chefs ennemis vaincus, après leur avoir fait subir une préparation

consistant en une momification et une réduction qui a excité longtemps la sagacité des ethnographes.

Les plus anciens géographes ont appelé Xibaros ces sauvages vivant cachés dans leurs forêts impénétrables. On les nomme actuellement Zibaros, Jeberos, Givaris et le plus généralement Jivaros. Depuis le P. Samuel Fritz qui, dès 1741, visita cette partie de l'Amérique du Sud, habitée par ces sauvages en grand nombre, plusieurs voyageurs ont décrit leur pays et leurs mœurs.

Le P. Pozzi, l'un des plus récents et des plus sérieux auteurs qui en aient parlé, n'hésite pas à les diviser en treize ou quatorze tribus. Humboldt, D'Orbigny, et dans ces derniers temps Hamy, rattachent ces tribus à la grande famille Guaranis.

Une étude des plus détaillées ayant été publiée sur cette population il y a peu de temps par le Dr Hamy, je ne puis que renvoyer à son savant Mémoire<sup>1</sup>, dans lequel on trouvera les renseignements bibliographiques les plus complets. Je me bornerai ici à décrire un de ces précieux débris de trophée jivaros, qui a été présenté récemment au Muséum de Lyon, et dont il n'existe guère en Europe qu'une douzaine d'exemplaires.

D'après Hamy, déjà au siècle dernier, Madunuel Sobreviela avait remarqué que les sauvages qu'il venait de visiter dans le Pérou oriental « font fouiller la tête de leurs ennemis. Ils en détachent ensuite la peau qu'ils empaillent et font sécher à la fumée pour en former un masque. Les dents leur servent à faire des colliers et ils suspendent les crânes au toit de leurs habitations. » Il ajoutait qu'à un jour fixé on célébrait les victoires de la tribu avec la plus grande pompe et que les garçons venaient à la fête tenant par les cheveux les masques dont on vient de parler<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Revue d'anthropologie* de Broca, t. II, p. 385.

<sup>2</sup> *Voyage au Pérou fait dans les années 1791 et 1794*, Traduit en français, t. I, p. 156, in-8°. Paris, 1809.

Ce sont bien ces masques ou plutôt ces peaux de la face et du crâne, garnies encore de leur chevelure et séparées du crâne qui sont si recherchées dans les musées ethnographiques et qui ont appelé l'attention sur ces sauvages. Au dire du P. Pozzi, une tête de ce genre a été vendue à Paris, il y a quelques années, au prix énorme de 1500 francs.

Actuellement ces objets sont un peu moins rares ; le Muséum de Paris en possède trois exemplaires, et celui de Londres au moins deux. Le Musée ethnographique de Rome en a reçu deux spécimens qui ont été décrits dernièrement par M. Colini<sup>1</sup>. Il en existe également deux exemplaires dans les musées de Vienne et de Berlin.

Le musée Broca possède l'un des spécimens les plus connus.

La première tête préparée de Jivaro a été envoyée en 1861 à M. W. Bollaert, qui l'a décrite sommairement<sup>2</sup>.

Les téguments débarrassés des os formaient une tête qui paraissait réduite au quart de son volume primitif. Une corde était fixée au sommet de la tête ; une autre était passée dans les lèvres perforées et pendait devant le visage. Les oreilles étaient percées et les narines réunies étaient remplies de résine noire. M. O. Owen attribua la réduction du volume au tannage de la peau, mais M. Bollaert soutint qu'elle était due à la dessiccation devant le feu, sur un moule d'argile. Il pensait que ces têtes étaient portées comme talismans dans les combats.

M. Barrierio, qui a fait connaître une seconde tête de Jivaro, donne sur leur mode de réduction et les superstitions qui s'attachent à leur possession des renseignements curieux. Il rapporte que l'agent de dessiccation est la chaleur produite par une pierre chauffée et introduite dans la peau de la tête. Ce qu'il y a de très particulier à ces pièces, c'est le procédé de dessiccation conservant aux têtes les traits des individus de façon à ce qu'il soit possible de les reconnaître malgré leur réduction considérable.

<sup>1</sup> *Osservazioni etnografiche sui Givari* (Accad. dei Lincei, 1882-1883).

<sup>2</sup> *Transactions of the ethnologic Soc. of London*, p. 114, 1863.

Vers la même époque où M. Barriero avait montré, mais non publié encore, son échantillon de tête de Jivaro, la Société d'anthropologie de Paris en recevait un autre de M. Morena Maiz, le troisième connu <sup>1</sup>. La quatrième tête envoyée en Europe est celle que le Muséum de Paris a reçue en 1864 de M. Fabre. L'étude de cette pièce a montré que ces têtes sont bien entières et que leur petit volume est uniquement dû au procédé habile des Jivaros.

C'est depuis cette époque seulement que ces curiosités ethnographiques ont été mieux connues et que les diverses collections ont pu en obtenir.

La pièce que je présente en ce moment est celle d'un adulte appartenant, sans doute, à la tribu des Aguarunas, du Pongo de Manseriche.

La peau est d'un brun fauve comme dans la plupart des autres pièces de même provenance.

La face est dans son ensemble très proéminente; le nez et le menton sont déformés; les lèvres projetées en avant sont réunies par des liens passant dans trois trous.

Les oreilles adhèrent étroitement aux tempes et les lobes percés portent encore chacun un petit bâtonnet.

Les sourcils, longs et épais, sont noirs ainsi que les cils et les vibrices. Les cheveux, également noirs, sont longs de 65 centimètres en moyenne.

Dans un trou pratiqué vers le vertex est passé un cordon pour suspendre la pièce.

#### DISCUSSION

M. Lacassagne remarque que, dès les temps les plus reculés, les guerriers vainqueurs scalpaient les têtes des chefs vaincus et s'en faisaient des trophées dont ils ornaient leur costume ou leur demeure. Le panache du casque de nos cuirassiers actuels

<sup>1</sup> *Tête d'Indien jivaro, conservée et momifiée par un procédé particulier, etc.* (Bull. Soc. d'anthr. de Paris, t. III, p. 185, 1862).

représente peut-être une continuation de cette vieille coutume.

Après l'inspection attentive de la pièce présentée par M. Chantre, il n'y a pas à douter, dit M. Lacassagne, que ce ne soit une tête humaine garnie de sa chevelure; mais la question est de savoir les moyens employés pour la préparer et lui faire subir une réduction si exactement proportionnelle pour toutes ses parties. Il est probable qu'après avoir été désossée elle a été tannée ou bien traitée par les acides forts et desséchée. Les acides, en effet, rétractent fortement les tissus, mais tout en laissant les cheveux et autres poils tout à fait intacts. Il en est de même de certaines autres substances, telles que le sulfure de calcium qui, ainsi que l'a fait remarquer M. Grolas, rétracte tellement les parties molles que celles-ci laissent à découvert la plus grande partie du squelette auquel elles adhéraient.

Sur la remarque de M. Péteaux que l'acide sulfurique et l'acide azotique concentrés attaquent et dissocient tous les produits épidermiques, M. Lacassagne cite le cas d'un enfant nouveau-né assassiné par sa mère au moyen d'un acide, et dont le cadavre fut retrouvé complètement momifié et imputrescible avec les cheveux et même le duvet complètement indemnes. On ne put établir quel acide avait été employé.

M. Charvet pense que, étant donné l'action bien connue de de la pâte de Canquoin, ce pourrait bien être le chlorure de zinc.

Mais M. Péteaux objecte qu'on aurait trouvé facilement le zinc dans les tissus du cadavre analysé.

M. le Dr Chambard rappelle que le chlorure de zinc n'exerce son action caustique qu'à la condition que l'épiderme ait été exfolié; il n'aurait donc pu, dans l'espèce, exercer une action aussi profonde que celle signalée par M. Lacassagne.

M. Lacassagne demande à M. Chantre quelques cheveux de la pièce intéressante qu'il vient de présenter, afin d'en faire l'examen microscopique et d'établir d'une manière péremptoire

qu'il s'agit bien là de cheveux humains, car malgré leur implantation tout à fait normale, on ne reste pas moins frappé de leur grossièreté presque égale à celle des crins de cheval.

M. Chantre défère avec empressement au désir de M. Lacassagne.

M. Cornevin demande s'il y a quelque difficulté à distinguer au microscope les cheveux de l'homme de ceux de la femme. Cette distinction entre les poils des deux sexes se fait très bien chez les animaux domestiques, surtout chez le mouton dont la toison a été l'objet de minutieuses études.

Les femelles, en raison des fluctuations de leur nutrition générale, influencée périodiquement par la gestation, l'allaitement, etc., ont les productions pileuses ondulées, comme poly-gastriques, les ventres correspondant aux périodes de nutrition générale prospère.

M. Lacassagne répond que, sans être facile, cette distinction est possible pour les cheveux, mais qu'elle n'a pas été étudiée pour les autres poils.

Quant à l'influence de l'état de nutrition sur les productions épidermiques, elle est bien connue. Il n'est pas parmi les maladies jusqu'à la folie qui ne puisse modifier la chevelure.

En terminant, M. Lacassagne fait remarquer combien est important pour la médecine légale le problème de la diagnose des espèces, des races, des sexes par les productions pileuses.

La séance est levée à 7 heures.

L'UN DES SECRÉTAIRES : LESBRE.